

Jeudi 08 Juillet 2004

96 podiums : une belle saison pour le Reims Acrap Patinage

«Après plus de onze années d'existence, nous avons maintenu nos trois sections : patinage artistique, danse sur glace et patinage synchronisé, avec des résultats très satisfaisants » déclarait Jean-Jacques Lapique en ouvrant la dernière assemblée générale du Reims Acrap patinage.

Le président insistait sur les objectifs du RAP, définis et tenus : un enseignement de qualité, l'accès à la compétition pour tous les enfants quels que soient leurs moyens financiers, un maximum d'heures de glace avec une cotisation peu élevée, une formation continue à l'équipe d'encadrement, l'organisation d'une compétition-club (la coupe Jacques-Barot en février 2004), un gala de fin d'année à la patinoire Bocquaine (« Nuit magique » en mai 2004), le développement des trois spécialités : patinage artistique (129 licenciés), danse sur glace (33 licenciés) et patinage synchronisé (13 licenciés) et enfin l'arrêt des déficits réguliers du club : réussi.

Si le RAP a pu équilibrer ses



De g. à d. Maïlys Brun, Sabrina Deconinck et Ludivine Mansard (encadrement).

comptes, pour la deuxième année, avec un solde positif 2003 de 17.098,12 euros, « c'est dû à l'augmentation de la subvention de la ville de Reims » reconnaissait Jean-Jacques Lapique à l'attention de Marie-Thérèse Picot, représentant le maire : « Notre contrat d'objectifs pour quatre ans a agi comme une soupape déclenchée qui, avec ce bol d'air, nous a permis de bien faire fonctionner le club. »

En effet, pour faire face aux 25.683 euros de coûts de glace,

les 28.000 euros municipaux ont été bienvenus.

Le FNDS (3.265 euros) et le conseil général (1.176 euros) ont apporté un « plus » apprécié.

Les résultats ont été appréciés par le conseiller général Eric Quénard : « j'ai compté 96 podiums pour la saison écoulée, c'est impressionnant ! »

Pour 2004 - 2005, le RAP souhaite maintenir ses objectifs, mais en ajoutant à son programme annuel une compéti-

tion interclubs en danse sur glace (la coupe de la Champagne) et en essayant de permettre la mise en place de stages de ligue en danse sur glace par l'intermédiaire du Comité régional des sports de glace Champagne-Ardenne.

Le club devra également trouver un encadrant capable d'assurer l'absence momentanée de deux de ses entraîneuses, futures mamans, et de le garder s'il donne satisfaction.

